

Département de la Côte d'Or

Arrondissement de Dijon
Canton de Dijon VI

**Commune de
Corcelles-les-Monts**

**PROCES VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 19 FEVRIER 2026 A 19H30
(DATE DE CONVOCATION : 12 FEVRIER 2026)**

Présents : Nathalie BERTILLON, Céline COPUR, Christine GAVAND TUPINIER, Alain GROSDÉMANGE, Gérard HERRMANN, Monique LEMAIRE, Patrick PARISE

Excusés : Hervé GUINOT, Yves LAPLACETTE, Emanuela PALHEIRO,

Absent : Michael LEGRAND

Secrétaire : Christine GAVAND TUPINIER

Ordre du jour

0. Approbation du précédent procès-verbal
1. Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU)
2. Affectation des résultats 2025
3. Projet de cession de la parcelle AM 150
4. Projet de cession de 50 % de l'immeuble 1 Grande Rue
5. Régularisation des charges d'une location d'un logement communal
6. Convention de mise à disposition avec la commune de Flavignerot : avenant n° 2
7. Convention de partenariat « feu d'artifice » avec la commune de Flavignerot
8. CR des décisions prises en application des articles L2122-22-4° et L2122-22-5° du CGCT
9. Point de situation suite travaux salle Eiffel
10. CR travaux et activité « Le Relais des Monts »
11. CR travaux de remise aux normes pour la fermeture « déchetterie / ISDI »
12. CR activités 2025 du Comité des Fêtes
13. Informations et questions diverses

Monsieur le Maire demande l'ajout d'1 point à l'ordre du jour :

- *Cession de mobiliers tables et chaises*

Ce nouveau point à l'ordre du jour est accepté, à l'unanimité.

Cession de mobiliers tables et chaises.

Monsieur le Maire présente une offre d'un brocanteur pour l'achat de 6 tables et 24 chaises, propriété de la commune, pour un montant de 500€.

Sur le principe, le conseil est d'accord pour la vente de ces mobiliers mais souhaite avoir une autre proposition, celle proposée étant jugée insuffisante.

0- Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

1- Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU)

A la demande du Centre de Gestion Comptable, compte-tenu des problèmes de leur logiciel Hélios, l'approbation du CFU est reportée à une date ultérieure.

2- Affectation des résultats 2025

Le non approbation du CFU entraîne le report de l'affectation des résultats.

3- Projet de cession de la parcelle AM 150

A la demande d'un riverain souhaitant acquérir la parcelle AM 150 (172 m²), l'assemblée est d'accord sur le principe mais ne retient pas l'offre proposée. Une demande d'évaluation auprès du service des Domaines sera engagée prochainement.

4- Projet de cession de 50 % de l'immeuble 1 Grande Rue

En accord avec la commune de Flavignerot, il est envisagé de créer une indivision, à hauteur de 50% pour chaque commune, de l'immeuble, propriété de Corcelles-les-Monts, au 1 Grande rue. La cession concerne le coût d'acquisition de l'immeuble et des travaux réalisés pour rénovation et accessibilité. Il est convenu que la cession interviendra pour un montant de 160 000€. Ce montant pourra être revu à la baisse si nous obtenons la subvention sollicitée auprès de la DETR (Etat).

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal valide ce point à l'unanimité.**

5- Régularisation des charges d'une location d'un logement communal

La gestion des appartements communaux a été confiée au syndic APROPRIA en 2021. Antérieurement, la gestion a été assurée en direct par la municipalité. Les avances de charges perçues se sont élevées à 2 530 € alors que la répartition réelle a imputée au locataire s'élève à 2 011.60 €. Il est proposé de rembourser le trop perçu d'un montant de 518.40 €.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au remboursement à l'ordre de Madame JULLIARD.**

6- Convention de mise à disposition avec la commune de Flavignerot : avenant n° 2

Il convient de compléter la convention de mise à disposition conclue entre les 2 communes pour permettre la facturation du coût d'utilisation des services de la bibliothèque municipale, à savoir 1€ par habitant de Flavignerot.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cet avenant n°2.

7- Convention de partenariat « feu d'artifice » avec la commune de Flavignerot

Il convient d'établir une convention entre les 2 communes pour la facturation de la participation de Flavignerot aux frais du feu d'artifice de Corcelles-les-Monts pour un montant de 500 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité les termes de cette convention.

8- CR des décisions prises en application des articles L2122-22-4° et L2122-22-5° du CGCT

Monsieur le Maire informe le Conseil des dépenses qu'il a effectuées en application du 1^{er} article pour le 2nd semestre 2025 jusqu'à ce jour :

Travaux bar/resto « Le Relais des Monts »	133 814.94 € TTC
Rénovation complexe communal	24 714.03 € TTC
Tronçonneuse	415.65 € TTC
Radiateur sèche serviette logt locataire	434.50 € TTC
Micro SDF	304.70 € TTC

Concernant l'article L2122-22-5°, pas de modifications depuis le dernier conseil.

Le Conseil Municipal a pris acte.

9- Point de situation suite travaux salle Eiffel

Les 2 dernières demandes du bureau de contrôle pour permettre de présenter un RVRAT vierge ont été réalisées. La sous-commission de contrôle va être informée pour une visite du site dans les meilleurs délais.

10- CR travaux et activité « Le Relais des Monts »

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur ALVES pour faire le point sur l'activité du commerce après plus de 2 mois d'ouverture. Le restaurant a un bon niveau de remplissage, le dépôt de pain est faible, une relance auprès des habitants va être effectuée. Les soirées à thème vont également démarrer, l'activité du bar pour l'instant reste faible.

11- CR travaux de remise aux normes pour la fermeture « déchetterie / ISDI »

Suite à la visite de la DREAL sur le site en vue de la fermeture administrative de l'ISDI, un certain nombre de recommandations nous ont été formulées. La presque totalité des travaux ont été effectués, reste la signalétique à installer. L'évacuation de l'ensemble des déchets entreposés sera effective le 15 avril.

12- CR activités 2025 du Comité des Fêtes

En 2025, le Comité des Fêtes a été très actif en organisant pas moins de 9 manifestations et en venant en soutien aux élus sur 2 événements importants : le 14 juillet et les vœux de la municipalité. La situation financière est saine et permet d'envisager sur 2026 de nouvelles activités. Un problème concernant la participation des bénévoles demeure. En effet, le nombre de membres actifs a chuté, passant de 12 à 8.

13- Information et questions diverses

- L'installation de casiers « Vinted Go » est en cours
- Monsieur GROSDÉMANGE fait part de plusieurs demandes de Corcellois de formation de secourisme
- 589 électeurs sont inscrits sur les listes électorales
- Une inspection par drone du clocher de l'église révèle une urgence de travaux de toiture à réaliser

Séance levée à 21h40

Le Maire,
Gérard HERRMANN

La Secrétaire,
Christine GAVAND TUPINIER